

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Transport scolaire : les derniers réglages avant la rentrée des classes

À quelques jours de la rentrée scolaire prévue le 5 septembre prochain, la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq et son collègue des Transports, Brice Constant Paillat, ont eu lundi passé une séance de travail. Cette rencontre, élargie aux collaborateurs des deux membres du gouvernement, vise la mise en pratique de la décision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, relative à la gratuité du transport scolaire.

A.R
Libreville/Gabon

COMMENT va s'organiser le ramassage des élèves dans les différents carrefours ? Quelles compagnies de transport seront affectées à cette tâche ? Cette mesure va-t-elle réellement s'appliquer dès le premier jour de la reprise des cours comme l'a indiqué le chef de l'État ? Ce sont là quelques questions que se pose l'ensemble de la communauté éducative à la veille de cette rentrée scolaire 2022-2023.

Pour tenter d'y répondre, la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, et son collègue des Transports, Brice Constant Paillat, ont échangé lundi sur la mise en application du service de la gratuité du transport scolaire lors d'une réunion de travail. Et ce, en présence des experts des deux ministères. Brice Constant Paillat a d'ailleurs rappelé la nécessité, pour les différents acteurs, de



Les deux membres du gouvernement lors de leur séance de travail.

travailler de concert pour que cette décision soit appliquée dans les meilleurs délais.

"Nous nous sommes retrouvés cet après-midi pour évoquer

dans un cadre concerté la décision forte prise par le président de la République lors de sa dernière adresse à la nation. Vous savez qu'il a indiqué qu'il déci-

dit du retour de la gratuité du transport scolaire, donc il était question pour nous, à l'approche de la rentrée scolaire, de regarder ensemble ce qui peut être fait

techniquement, quelles sont les contraintes d'exploitation, quel est le nombre d'élèves à transporter, quels sont les différents coûts qui seront générés et engendrés par cette mesure. Nous allons mettre en place un cadre de concertation permanent, nous déterminerons la périodicité pour faire en sorte que la mesure, dès lors que nous l'aurons mise en place à partir de la rentrée scolaire, soit effective jusqu'à la fin. De sorte qu'il n'y ait pas de refus d'exploitation et que nos enfants soient transportés gratuitement et en toute sécurité". Sur plusieurs fronts à la veille de cette rentrée, la ministre en charge de l'Éducation a souligné que "nous avons commencé les consultations pour préparer la rentrée des classes avec les parents d'élèves, les syndicalistes et, maintenant, avec mon collègue en charge des Transports et les sociétés de transport. Il fallait définir les modalités du transport scolaire, les lignes et le nombre d'établissements impactés et, surtout, chercher à toucher tout le Grand Libreville et faire un déploiement progressif également à l'intérieur du pays. Mais il y a aussi des contraintes dont il faut tenir compte. Pour l'accès au bus, nous avons besoin de mettre en place une carte de transport scolaire pour éviter des intrusions et pour éviter des dégradations, notamment pour éviter le phénomène que nous déplorons avec tous les cascadeurs d'antan. Il faut aussi un personnel d'encadrement, à la fois des sociétés de transport mais également au niveau du ministère de l'Éducation nationale pour protéger aussi la vie de nos enfants".

Autant dire que si cette mesure du chef de l'État intervient dans un contexte marqué par la vie chère et vise à soulager de nombreuses familles, elle devrait faire l'objet d'un suivi régulier de la part des entités concernées.

Contrepoint Quid de la stratégie et des équipements ?

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

EN écoutant le 16 août dernier le chef de l'État annoncer la gratuité du transport scolaire dans son discours à la Nation, les parents d'élèves, surtout les moins nantis, ont poussé un ouf de soulagement. Mais, gratuité rime avec déploiement d'équipements et de moyens techniques et financiers. À ce propos, le chantier est pour l'heure sur la table des ministres de l'Éducation nationale et des

Transports qui ont eu une séance de travail en début semaine (Lire ci-dessus).

En effet, à quelque deux semaines de la rentrée des classes pour les élèves du primaire et du secondaire, aucune cartographie n'a été clairement définie quant aux sociétés devant assurer le transport des apprenants, au personnel affecté à cette tâche et, même, au dispositif sécuritaire. Devant cette situation, on est tenté de se demander si cette décision n'arrive pas un peu tard. Car, bien que le chef de

l'Exécutif, en prenant une telle décision, entende soulager ses compatriotes aux revenus très modestes, il reste à savoir si ses ministres seraient prêts dans un délai aussi court.

On se souvient que la pandémie liée au nouveau coronavirus avait déjà amené le président de la République à rendre le transport scolaire gratuit, et également que faute d'équipements et de réelle stratégie, bon nombre d'élèves n'avaient été pris en compte et laissés sur le bas-côté. C'est dire qu'il ne faudra pas reproduire

les mêmes erreurs, car ayant, on l'espère, appris les leçons du passé. Ce passé justement qui avait montré des lacunes chez les autorités en charge de cette question. Pour éviter toute situation de cafouillage, les différents acteurs se doivent de s'associer et jouer franc-jeu.

Puisque le président de la République attend du gouvernement des résultats, il revient donc aux deux ministres concernés de tenir compte du facteur temps. Et nous voilà à jour J-11.